

Glossa, n° 76
(10-27), 2001,

Agnès BOULANDET
Orthophoniste
CMPP-CAMSP-SESALIS
Le Fil d'Ariane
10, imp. des Ursulines
BP 626
58006 NEVERS

Cette étude bien documentée et clairement présentée relate une expérience d'intégration de jeunes sourds lors de leurs études secondaires les menant jusqu'au baccalauréat scientifique (sciences de la vie et de la terre), entre les années 1978 et 1997.

Les efforts pour rendre possible ces études ainsi que leurs prolongements universitaires sont relevés dans leur chronologie et peuvent être utiles aux parents comme aux enseignants d'enfants sourds. Les analyses des résultats ont le mérite d'être objectives.

Si le point de vue des organisateurs, des enseignants, des spécialistes est nettement indiqué avec tous les facteurs qui pourraient - pour certains - échapper à la meilleure bonne volonté, cette étude a le mérite de tenir compte du point de vue et de la réaction des élèves sourds eux-mêmes. En outre une perspective est ouverte sur l'avenir de ces jeunes gens qui ont à affronter le monde du travail et l'insertion sociale et surtout à satisfaire leur désir d'autonomie.

D. Sadek-Khalil

RÉSUMÉ :

Le lycée Jules Renard de Nevers fut le 1^{er} lycée public en France à préparer des élèves sourds au bac. Il était intéressant, après 20 ans d'expérience, de se demander si la structure mise en place correspondait à ce dont les jeunes avaient besoin pour réussir et s'épanouir. Regroupés dans une classe spécifique, ils sont intégrés dans un lycée ordinaire les préparant à un bac S en 4 ans. Ils passent le bac dans les mêmes conditions d'anonymat que les entendants et poursuivent des études diversifiées de plus en plus longues. L'autonomie, le sens des responsabilités concourent à rendre les jeunes sourds plus volontaires, plus combattifs, plus persévérants tout en favorisant une harmonie relationnelle avec les entendants. Motivation, intégration et communication avec les entendants, maîtrise de la langue sont des éléments essentiels pour une bonne adaptation au monde du travail. Un obstacle demeure : l'usage du téléphone. Malgré la surdité, les anciens élèves du lycée Jules Renard se sentent bien intégrés dans la vie sociale et professionnelle.

MOTS-CLÉS :

Elèves sourds - Communication - Autonomie - Intégration sociale et professionnelle - Épanouissement

SURDITÉ ET ÉTUDES SUPÉRIEURES : DE LA VIE SCOLAIRE AU MONDE DU TRAVAIL

Étude réalisée entre 1996 et 1999 auprès des élèves sourds ayant fréquenté la section spécifique du Lycée Jules Renard de NEVERS pour préparer un Bac S.
Un témoignage de 20 années d'expérience.

par Agnès BOULANDET

SUMMARY : *Deafness and academic studies from school to work situations. A study carried out between 1996 and 1999 on deaf pupils who took scientific baccalaureate. 20 years of experience.*

Lycée Jules Renard, Nevers was the first state secondary-school to prepare deaf students for the "baccalauréat" "It is interesting-after 20 years of experience- to see if the programme which was initially set up has actually fulfilled the students' need and expectations. Placed in a special class but still part of a regular secondary-school they are prepared for a "baccalauréat" "in science over a 4- year period. They take the examination with the same anonymity as any other students in the school system. They go on to further studies for longer and longer periods of time, in many different fields. Giving the young deaf students autonomy and responsibility helps them to be more willing, more combative and more persevering. It also facilitates a harmonious relationship with the other students. Motivation, integration and communication with people with no hearing problems and the mastering of the French language are essential elements needed to adapt well into the working world. However, there is still a major hurdle, that of the use of the telephone. In spite of their deafness, the former J.R. students feel they have integrated well, both socially and professionally.

KEY WORDS :

Deaf students - Communication - Autonomy - Socially and professionally integration - Blooming

ORIGINE DE CETTE ÉTUDE

A mon insu cette étude a commencé en 1981. Cette année là, un élève sourd profond en grandes difficultés de communication, avait réussi le baccalauréat et la curiosité m'a poussée à savoir quel cursus il allait suivre et dans quelles conditions. Il m'est alors apparu intéressant de savoir ce qu'étaient devenus les premiers candidats de la section et là c'était chose assez facile puisqu'il suffisait de retrouver les élèves qui avaient quitté le lycée seulement depuis 1978.

J'ai donc collecté toutes les orientations prises par les anciens élèves sourds et suivi l'évolution des études jusqu'à l'entrée dans la vie professionnelle, chaque année en écrivant une lettre personnalisée à chacun. Je ne savais bien sûr pas à l'époque que cette enquête allait me mener à la réalisation de ce travail mais assez rapidement, j'ai découvert que l'éventail des filières choisies s'élargissaient et que les études entreprises par les anciens élèves constituaient une source d'information pour les élèves en cours de scolarité au lycée car les CIO étaient à l'époque bien démunis pour conseiller une orientation à un élève sourd.

C'est entre 1996 et 1999 que ce travail a été réalisé.

INTRODUCTION

Pour l'accès des jeunes sourds au baccalauréat général

OBJECTIFS - DISPOSITIF - RESULTATS

- Un baccalauréat scientifique

C'est un bac D au départ puis bac S spécialité SVT à partir de septembre 94 qui a été retenu. Pourquoi?

- un baccalauréat littéraire n'était pas envisageable compte-tenu des difficultés d'accès à la langue et des débouchés

- les disciplines scientifiques font plus appel au raisonnement, à la logique dans le cadre de l'enseignement et répondent mieux à l'observation, à la démonstration, à la schématisation, ce qui paraissait mieux s'adapter aux difficultés spécifiques des sourds.

- Les coefficients paraissaient assez également répartis puisque les 3 matières : mathématique, physique/chimie, et biologie étaient affectées chacune du coefficient 4 ce qui pouvait laisser augurer de meilleures chances de réussites dans cette filière.

- Enfin les débouchés du bac D semblaient ouvrir des perspectives suffisamment larges pour l'avenir professionnel.

- Les conditions d'accueil

L'admission des élèves s'effectue d'après des examens proposés au CMPP, au départ on disait CMPP mais le CMPP s'est doté d'un service pour jeunes sourds qui s'appelle le SESALIS* et qui est en voie de devenir SSEFIS**. Ce qui compte également pour qu'un jeune sourd soit admis au Lycée Jules Renard, ce sont les résultats obtenus en classe de 3^{ème} et l'avis émis par le conseil de classe.

*SESALIS : Service d'Education de Soins et d'Aide à l'Intégration des Jeunes Sourds

**SEFIS : Service de Soins à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire

Pour plus de précisions ce qui prédomine dans les critères d'admission, c'est :

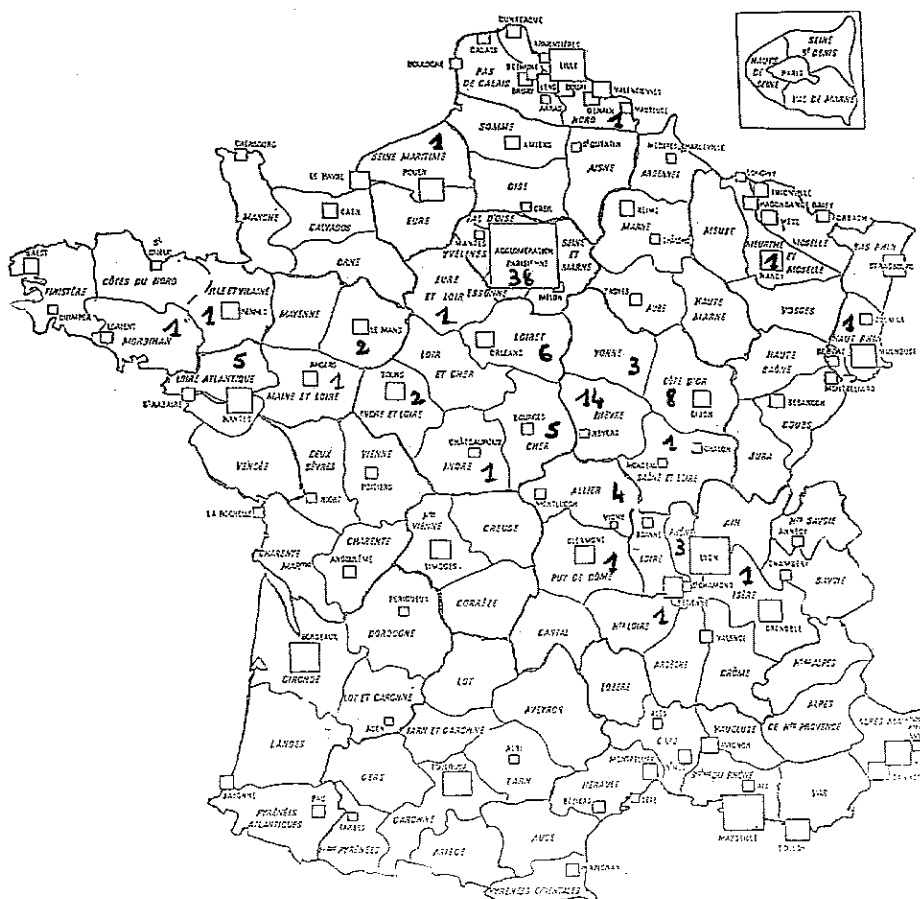
- le profil scientifique de l'élève
- la possibilité de suivre les cours en lecture labiale
- le niveau linguistique
- les capacités de travail

• Le recrutement

C'est un recrutement national qui dépasse même les frontières puisque quelques élèves sont originaires d'Algérie, du Maroc ou d'Afrique Noire.

Il est vrai que Nevers est en soi une localisation adaptée à un recrutement national : ville moyenne du centre de la France, reliée facilement à Paris, elle présente également les avantages d'une ville de province : prise de repères plus facile, environnement plus sécurisant...

• Répartition des élèves suivant le département d'origine



L'ASPECT PEDAGOGIQUE

Les élèves sont accueillis dans une classe de 9 élèves maximum et vont préparer le bac S en 4 ans.

Les professeurs qui enseignent dans la section sont tous volontaires.

Ils enseignent parallèlement dans les classes ordinaires ce qui leur permet de garder les repères du programme officiel à suivre.

Les professeurs interviennent auprès des élèves sourds en langue orale et écrite avec utilisation importante du tableau.

Quelques aménagements ont été mis en place :

- un horaire de français renforcé les 3 premières années, le français étant leur point faible et cette matière se retrouve dans toutes les disciplines
- l'horaire d'histoire/géographie est diminué les 2 premières années et compensé les 2 dernières.
- initiation à la philosophie dès la 3^{ème} année.
- l'étude de l'allemand en option facultative et qui au-delà de l'étude de la langue, leur donne une occasion d'échange avec de jeunes allemands sourds et entendants et par ce biais leur apporte une ouverture sur l'extérieur.
- les cours d'EPS se font en intégration avec une classe ordinaire de même que l'accueil à l'internat ce qui favorise l'habitude à communiquer avec les entendants.
- l'aménagement de l'emploi du temps pour que les élèves rentrent dans leur famille tous les week-end ce qui apparaît important pour leur équilibre.

Il n'y a pas de cours au lycée le mercredi après-midi ; les élèves sourds ont plusieurs possibilités :

- soit faire du sport dans le cadre de l'association sportive ce qui constitue une excellente occasion d'intégration.
- soit aller à leur séance d'orthophonie
- soit et ce depuis 1993, rencontrer l'éducateur spécialisé sourd qui a un rôle de référent en tant qu'adulte sourd.

Le mercredi après-midi est un moment où les jeunes doivent faire un choix entre plusieurs possibilités offertes, gérer leur temps : c'est un point également important à l'âge de l'adolescence.

L'ASPECT THERAPEUTIQUE

Les élèves sont suivis régulièrement en orthophonie au SESALIS à raison d'1 h 30 en moyenne par semaine. Ils peuvent aussi bénéficier d'un soutien psychologique.

Les objectifs du SESALIS secondaire 2 sont les suivants :

- l'épanouissement de la personnalité et l'accès à une vie autonome d'adulte.
- l'amélioration maximum de la maîtrise du langage.
- le choix d'une orientation universitaire ou professionnelle en rapport avec les possibilités et les désirs de chaque élève.
- l'accès au meilleur niveau scolaire possible pour permettre cette orientation.

Le rôle de l'orthophoniste est d'amener l'élève sourd à une connaissance et à une maîtrise de la langue la meilleure qui soit, compte tenu des possibilités liées au handicap.

Je ne vais pas rentrer plus en détails dans le travail spécifique de l'orthophoniste.

Pour mener à bien ce travail avec les élèves sourds, une collaboration existe entre le lycée et le CMPP-SESALIS :

- dès l'ouverture des classes en 1974, une information sur la surdité a été faite à l'ensemble des professeurs qui avait en charge les élèves sourds. Les répercussions du handicap sur l'acquisition du langage oral et écrit mais aussi sur le plan psychologique ont fait l'objet d'échanges entre les équipes thérapeutique et pédagogique.
- la commission d'affectation qui se situe en amont de l'admission réunit les 2 équipes.
- un orthophoniste assure la liaison à chaque niveau de classe en participant au cours de français 1 h/semaine les 3 premières années et de philosophie la 4^{ème} année.
- l'orthophoniste coordonnateur participe au conseil de classe.

Au cours du 1^{er} trimestre de l'année de Terminale, une rencontre des parents et des

jeunes de Terminale avec les orthophonistes, le psychologue, le professeur principal et la conseillère d'orientation du lycée permet d'aborder l'orientation des futurs étudiants.

Une information sur la surdité est proposée à toutes les classes de 2nde.

On peut donc dire que la coordination mise en place est source d'échanges entre les 2 équipes qui interviennent en complémentarité auprès des élèves sourds.

LES RESULTATS AU BACCALAUREAT

LES CONDITIONS DE PASSATION

Les élèves sourds passent les mêmes épreuves que les élèves entendants mais bénéficient de quelques aménagements prévus par la loi.

Ils bénéficient du 1/3 temps et de l'assistance de l'orthophoniste aux épreuves orales.

Ils sont regroupés dans une même salle.

*La présence de l'orthophoniste est à présent possible lors des épreuves écrites

LES RESULTATS

Depuis la 1^{ère} session en 1978 jusqu'à la 20^e en 1997, 112 élèves sourds se sont présentés au baccalauréat dont 68 garçons et 44 filles. 74 ont été reçus ce qui représente un pourcentage de 66 %.

Considérons quelques périodes :

- 1978 à 1982 : 12 réussites sur 19 élèves présentés
- 1983 à 1987 : 17 réussites sur 28 élèves présentés
- 1988 à 1992 : 25 réussites sur 30 élèves présentés
- 1993 à 1997 : 20 réussites sur 35 élèves présentés

On observe une évolution favorable des résultats obtenus au bac malgré l'échec total à la session de 1997. Ceci est très net pour les élèves présentant une surdité importante ce qui confirme qu'un enseignement adapté donne la possibilité aux élèves sourds de réussir le bac dans les mêmes conditions d'anonymat que les élèves entendants.

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS AU BACCALAUREAT S

Spécialité "Sciences de la Vie et de la Terre"

de 1978 à 1997

Troubles auditifs	Nbre d'Elèves présentés	Echecs	Réussites	% Catégorie	% Réussite
Surdité légère (20 à 40 décibels)	2	1	1	1,7 %	50 %
Surdité moyenne (40 à 70 décibels)	22	8	14	19,6 %	63,6 %
Surdité sévère (70 à 90 décibels)	36	13	23	32,1 %	63,8 %
Surdité profonde (plus de 90 décibels)	52	16	36	46,1 %	69,2 %
TOTAL	112	38	74	100 %	66 %

FORMATION - INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

- Les différentes formations entreprises

Les 3 premiers tableaux présentent les études poursuivies entre 1978 et 1990.

- Les filières où le baccalauréat S était nécessaire : tableau n° 1
- Les filières sans distinction de série de baccalauréat : tableau n° 2
- Les filières sans obtention du baccalauréat : tableau n° 3

Tableau n° 1

ETUDES POURSUIVIES ENTRE 1978 ET 1990

Le baccalauréat D (actuel baccalauréat S "Spécialité Sciences de la Vie et de la Terre") était requis pour la majorité des formations entreprises.

DISCIPLINES	PREMIERE ORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES	REORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES
Biologie - Niveau B.T.S. Faculté de Sciences	1	1			1	
	7	1		- Technicien génie rural (par concours) - B.T.S. Chimie organique (formation CNAM) - DELAM (a) : - I.U.T. Informatique puis gestion/comptabilité par correspondance (b) : - Formation photographique niveau C.A.P. :	1 1 2 1 1	
Faculté de Médecine	1	0		- DEUG Sciences de la Nature + DEUG Chimie/Biologie + licence Biologie Moléculaire + Maîtrise Biologie option Génétique Immunologie Emploi d'ingénieur Biologiste à l'INSERM	1	
Faculté de Pharmacie	1	0		- DELAM :	1	
I.U.T. Biologie	1	1				
I.U.T. Informatique	3	0		- Analyste Programmeur : - concours emplois réservés :	1 2	
I.U.T. Génie Electrique	1	1				
I.U.T. Chimie	1	0		- Monitorat Sportif :	1	?
Maths Sup	1	0		-Préparation B.T.S. Comptabilité/gestion :	1	1
DELAM	7	7		(c) (d)		
B.T.S. Physico-Métallurgie	1	1				
B.T.S. Informatique	1	0		-Analyse programmeur :	1	1
Agent Technique en Electronique et Automatismes Industriels	2	2				
TOTAL	28	14			14	12

(a) DELAM : Diplôme d'Etat de Laboratoire d'Analyses Médicales

(b) Cette élève s'est orientée après un deuxième choix vers des Etudes d'Educatrice Spécialisée.

(c) La préparation du diplôme de laborantin se fait en centre de réadaptation professionnelle en classe à effectif réduit.

(d) La formation DELAM prépare à la formation professionnelle cependant à l'issue de ce diplôme :- 1 élève a réussi l'entrée en faculté de médecine et a poursuivi jusqu'en 3ème année, - 1 élève a obtenu le diplôme universitaire de biologie moléculaire et effectué des travaux de recherches dans le laboratoire du Centre hospitalier qui l'emploie, - 1 élève a réussi le DEUG B, puis la licence de biologie moléculaire et poursuit actuellement en maîtrise.

Tableau n° 2

TOUT TYPE DE BACCALAUREAT ETAIT REQUIS

DISCIPLINES	PREMIERE ORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES	REORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES
Professorat pour jeunes sourds	1	1				
Faculté de Psychologie :						
- DEUG	1	1				
- Licence						
- Maîtrise						
Educateur Spécialisé	6	4 (a)		- Monitrice Educatrice : - DELAM : - Educatrice Spécialisée : - DELAM :	1 1 1 1	1 1 1 1
Comptabilité - Informatique	1	0				
Electricité - Niveau B.T.S.	1	0				
Ecole de Dessin	1	1 (b)				
Styliste	1	1				
Architecture Intérieure	1	1				
Architecture de Jardin	1	1				
Comptabilité						
- B.T.S.	1	0		- Concours Administratif :	1	1
- Expertise comptable	1	? (c)				
TOTAL	16	10			5	5

(a) après réussite au diplôme d'Educateur Spécialisé, un ancien élève a suivi la formation de professeur de Langue des Signes. Il exerce en tant que professeur de L.S.F.. Il vient de commencer un DEUG de Sciences du langage.

(b) Après ses études à Nevers, cet élève a passé un baccalauréat F12 puis il est entré à l'école des Arts Appliqués Olivier de Serres où il a obtenu un B.T.S. en Architecture Intérieure. Ensuite il a suivi les cours de l'Ecole Supérieure des Beaux Arts. Il est actuellement Illustrateur de Bande Dessinée et Enseignant en Art Plastique. Il a illustré deux bandes dessinées parues chez Dargaud.

(c) Nous n'avons pas eu de réponse de cet élève après son inscription en formation d'expertise comptable.

Tableau n°3
UNE MAJORITE D'ELEVES N'AVAIT PAS OBTENU LE BACCALAUREAT

DISCIPLINES	PREMIERE ORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES	REORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES
Etudes d'Infirmière	1	0		- Aide Soignante : 1	1	
Comptabilité : -C.A.P. + B.E.P.	1	1				
Cours Pigier	1	1				
Technicien Vidéo	1	1				
Banque - C.A.P. + B.E.P.	3	3				
Prothésiste Dentaire	1	1				
TOTAL	8	7			1	1

Tableau n° 4

ETUDES POURSUIVIES ENTRE 1990 ET 1996

DISCIPLINES	PREMIERE ORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES	REORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES
Biologie : - DEUG - Licence - Maîtrise	6		1 3	DELAM :		2
Mathématiques : - DEUG	3	0	1	DEUG B : BTS Electronique :	1 1	1
Sciences Economiques et Technologiques : - DEUG - Licence - Maîtrise	2	1 (b)		B.T.S. : Traitement des matériaux	1	1
Psychologie : - DEUG - Licence - Maîtrise	1		1			
Géographie : - DEUG - Licence	2		1	DEUG Psychologie :	1	1 (c)
Philosophie : - DEUG - Licence - Maîtrise	1					
Droit : - DEUG	2	1 (d)		B.T.S. Comptabilité : Educatrice Spécialisée :	1 1	1 1
Médecine	1	0		I.U.T. Biologie - Biochimie :	1	1 (e)
I.U.T. Mesure-Physique	2	1	1			
I.U.T. Gestion Organisation de Production	1	1				

Tableau 4 (suite)

DISCIPLINES	PREMIERE ORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES	REORIENTATION	REUSSITE	EN COURS D'ETUDES
I.U.T. Génie Mécanique Productique	1	1(f)				
I.U.T. Chimie	1	1				
I.U.T. Biologie	1		1			
B.T.S. Technologie Végétale	1		1			
B.T.S. Informatique	1	1(g)				
Comptabilité : - B.T.S. - DEPCF	1 1		1 1			
Prothésiste Dentaire	3		3			
Agent Technique en Electronique et Automatismes Industriels	6	3	1(h)			
Diplôme d'Etat de Laboratoire d'Analyses Médicales	1		1			
Educateur Spécialisé	1	1				
INSA	2(i)		2			
Capacité en Droit	1		1			
Kinésithérapeute	1		1			
Ergothérapeute	1		1			
TOTAL.	44	11	22	9	2	7

(a) De ces deux étudiantes sourdes qui se sont réorientées en formation DELAM, l'une avait réussi le DEUG et avait préparé une licence de biochimie sans succès.

(b) A réussi la maîtrise en électronique + D.E.S.S. - Prépare actuellement un D.E.A.

(c) Cette étudiante n'a pas poursuivi en psychologie. Elle prépare actuellement la formation d'Educatrice Spécialisée.

(d) A notre connaissance elle est la première étudiante sourde ayant réussi une maîtrise de philosophie.

(e) Prépare actuellement une licence de biologie.

(f) Après le D.U.T., a réussi une licence de mécanique.

(g) Après réussite au B.T.S. Informatique, il prépare un diplôme de Technicien Supérieur Système Réseau et Télécommunication.

(h) Deux étudiants ont abandonné récemment sans réorientation définitive actuellement.

(i) Ces deux élèves ont obtenu le baccalauréat S Spécialité Mathématiques avec mention AB en 1995. Ils sont actuellement en deuxième année de classe préparatoire à l'INSA

Le dernier tableau présente les études poursuivies par les élèves depuis 1990, date à laquelle quelques universités ont proposé des aides aux étudiants sourds : le dispositif spécifique mis en place pour les étudiants sourds comportait :

- un tuteur
- des preneurs de notes
- un interprète en langue des signes
- un codeur en LPC
- un système autonome pour les photocopies.

• La représentation du monde du travail par les jeunes sourds

Nous avons adressé un questionnaire à 56 anciens élèves - 45 ont répondu à ce questionnaire.

Ce questionnaire avait pour objectif de connaître les différents diplômes obtenus, les postes de travail occupés, la perception par les jeunes de leur évolution dans la vie active ainsi que les différentes étapes et conditions ayant permis leur insertion professionnelle.

Le dépouillement a été mené de la façon suivante :

Parmi les éléments objectifs :

- diplôme obtenu,
- emploi exercé,
- formation complémentaire,
- nombre de demandes d'emploi,
- délai d'emploi après obtention du diplôme.

Parmi les éléments subjectifs, nous avons essayé de mettre en évidence 4 domaines :

- la perception de l'environnement,
- l'évolution personnelle,
- le passage à Nevers - comment a-t-il été vécu ? - son rôle - son apport - ses manques,
- l'adaptation professionnelle actuelle.

Sur les 45 réponses reçues :

- 38 provenaient d'anciens élèves ayant effectué le cycle complet parmi lesquels 26 étaient bacheliers,
- 6 seulement n'avaient pas poursuivi leur scolarité jusqu'au baccalauréat,
- 1 élève avait rejoint la section seulement au niveau de la Terminale après échec au bac en intégration.

Observation des éléments objectifs du questionnaire :

parmi les formations initiales entreprises, 39 étudiants sourds ont réussi leur diplôme.

- 39 sur 45 qui ont répondu au questionnaire occupent un emploi en rapport avec leur formation,
- 16 anciens élèves signalent qu'ils ont effectué une ou des formations complémentaires.

Le tableau suivant fait apparaître les différentes filières suivies, les diplômes obtenus et les emplois exercés par les anciens élèves sourds qui ont répondu au questionnaire

EMPLOI

DIPLOMES OBTENUS

Domaine Scientifique	DIPLOMES OBTENUS	EMPLOI	
Domaine Scientifique	Maîtrise de Biologie Cellulaire et de Génétique	Ingénieur Biologiste INSERM	
	D.U.T. Biologie Appliquée	Technicien de Laboratoire	
	D.U.T. Génie Electrique	Ingénieur Système et Réseau	
	D.U.T. Mesures Physiques	Agent Technique Supérieur à EDF	
	D.U.T. Génie Mécanique, + Licence Technologie Mécanique	Programmeur Technicien Mécanique	
	Paramédical	Diplôme de Laborantin : 7 élèves	Technicien de Laboratoire : 7 élèves
	Technicien	Technicien de Génie Rural	Hydrologue - Hydraulicien
		Brevet d'Opérateur de Prise de Vue	Technicien Vidéo
		Certificat d'Agent Technique en Electronique et Automatismes Industriels : 3 élèves	Technicien Electronicien : 3 élèves
	Informatique	B.T.S. Physico Métallographe	Technicien Supérieur à l'Aérospatiale
D.U.T. Organisation et Gestion de Production		Technicien Ordonnancement	
Analyste Programmeur : 3 élèves		Analyste Programmeur : 2 élèves	
		Chômage 1 élève	
Domaine de l'Enseignement ou de l'Education Spécialisée	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Jeunes Déficents Auditifs	Professeur Spécialisé	
	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé : 4 élèves	Educateur Spécialisé : 4 élèves	
Comptabilité	Diplôme de Moniteur-Educateur	Educatrice Scolaire	
	B.T.S. Comptabilité/Gestion	Demandeur d'Emploi	
Architecture	Diplôme de Technicien en Comptabilité Informatisée	Comptable	
	B.T.S. Architecture Intérieure	Illustrateur de Bande Dessinée + Professeur Arts Plastiques	
	Diplôme d'Architecture Intérieure	Infographiste CAO + DAO	
	Diplôme d'Architecture Paysagiste	Ingénieur Service Urbanisme	
	B.T.S. Stylisme Modélisme - Costume	Styliste	
Création Artistique Photographie	C.A.P. Photographie : 2 élèves	Photographe CDD : 1 élève	
		Peu de débouchés - Concours de Bibliothèqueaire réussi et Emploi	
Domaine Bancaire	C.A.P. de Banque	Employés de Banque dont 1 élève est Sous-Directeur d'une Banque	
	C.A.P. de Banque + C.A.P.-B.E.P. Comptabilité		

Au niveau du nombre de demandes d'emploi faites par les jeunes diplômés, nous obtenons des réponses précises :

- 1 jeune sourd a été embauché sur demande attendue de l'employeur,
- 15 d'entre eux n'ont formulé qu'une seule demande d'emploi,
- 27 ont dû renouveler plusieurs fois leur demande d'embauche.

En ce qui concerne les délais :

- 14 ont obtenu leur emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme,
- 13 ont obtenu leur embauche moins de 6 mois après leur formation,
- 8 ont dû attendre un an avant de trouver du travail.

Observation des réponses aux questions subjectives

La perception de l'environnement et l'adaptation professionnelle des jeunes

Comment les élèves sourds ont perçu la réaction des employeurs face à leur surdité ?

- 17 d'entre eux estiment avoir bénéficié d'un accueil favorable. Un jeune a même noté une réaction enthousiaste de la part de l'employeur,
- 4 au contraire jugent la réaction de l'employeur défavorable,
- 24 répondent de façon neutre.

Au niveau des conditions dans lesquelles ils exercent leur métier :

- 34 jugent leurs conditions de travail satisfaisantes,
- 2 trouvent qu'ils travaillent dans des conditions difficiles et l'un précise que les conditions étaient difficiles au début seulement,
- 3 fournissent des réponses ni affirmatives ni négatives.

Comment sont vécus les collègues de travail ?

- 30 définissent leurs collègues comme étant des personnes compréhensives,
- 20 les considèrent attentives à leurs problèmes liés à la surdité,
- 10 jugent que les collègues restent indifférents,

Pour une majorité de jeunes, l'entrée dans le monde du travail a été vécue comme facile : 27 réponses. Au contraire, elle a été jugée difficile pour 11 d'entre eux, 4 jeunes restent neutres dans leur réponse.

Quel regard les jeunes portent-ils sur leur responsabilité dans la vie professionnelle ?

Les réponses font apparaître différentes nuances qui vont de : décisions personnelles - consensus et confiance mutuelle à manque de confiance de la part du personnel à cause de la surdité.

A noter que les réponses fournies font ressortir largement l'impossibilité à utiliser le téléphone ce qui crée des problèmes dans le rythme des gardes à assurer pour les techniciens de laboratoire par exemple

Observons les termes qui reviennent le plus souvent et qui se situent sur un versant positif :

- | | |
|----------------------------|---|
| - supervision | - relations intéressantes |
| - initiatives | - souci de bien faire pour ne pas faire d'erreurs |
| - satisfaction | - activité professionnelle normale |
| - adaptation | - autonomie dans le travail |
| - responsabilité reconnue, | |

Sur le versant négatif, nous relevons :

- | | |
|--|--|
| - soumis aux ordres des chefs | - problème de l'utilisation du téléphone |
| - problèmes de communication avec les supérieurs | - travail de groupe difficile donc responsabilité diminuée |
| - risques d'erreurs et fautes professionnelles | - difficultés à suivre les réunions |
| - pas le droit à l'erreur | |

Nous remarquons des réponses très partagées. Les difficultés des sourds existent bien dans certains secteurs. Elles sont aussi surmontées de façon différente suivant le type de travail mais aussi suivant la personnalité de chacun.

Cependant, il se dégage nettement à travers les réponses que leur responsabilité dans l'emploi qu'ils occupent est le plus souvent bien reconnue.

La représentation des facteurs favorisant l'entrée dans le monde du travail

Nous avons cherché à savoir ce qui avait favorisé l'entrée dans le monde du travail. Au préalable, nous savions que la vie professionnelle avait été facilitée par des étapes antérieures pour 28 d'entre eux

pour 9 : réponse négative

pour 3 : indécision

et 5 : sans réponse

Il ressort à travers les questionnaires que le type de scolarisation, c'est à dire la classe spécialisée, implantée dans un lycée ordinaire, associée à l'apport thérapeutique a donné un niveau d'études et un niveau de langue corrects. L'internat a favorisé une certaine discipline de vie et d'autonomie.

La possibilité de fréquenter à la fois des sourds et des entendants est vécue comme positive.

Le passage à Nevers : - comment a-t-il été vécu? - son rôle - son apport - ses manques

Le passage à Nevers a été favorable à l'insertion professionnelle pour 29 d'entre eux : au niveau de l'acquisition de l'autonomie : 27 réponses obtenues ; en leur donnant plus d'assurance : 25 réponses.

Les réponses obtenues vont dans le sens où la période vécue à Nevers correspondant à un éloignement du milieu familial durant la semaine apparaît bénéfique pour permettre à ces jeunes sourds d'acquiescer de l'assurance et une plus grande autonomie.

La préparation du baccalauréat de façon aménagée dans un univers d'entendants avec toutefois confrontation avec d'autres élèves sourds ayant un niveau culturel comparable, a apporté aux anciens élèves de bons points de repère et leur a fourni des conditions satisfaisantes pour développer leurs connaissances.

Les conditions vécues pendant 4 ans autour d'un enseignement adapté leur ont permis, je reprends les termes trouvés dans les questionnaires, de surmonter leur handicap, de se sentir comme tout le monde, de s'intégrer socialement, d'acquiescer une confiance en soi.

L'adaptation professionnelle actuelle

A travers les réponses obtenues dans les questionnaires, il apparaît que la majorité des anciens élèves ayant intégré le monde du travail se sent à l'aise dans l'emploi occupé puisque

- 36 se sentent à l'aise dans le travail,
- 21 à l'aise dans l'entreprise,
- 4 ne se sentent pas à l'aise dans l'entreprise,
- 5 ne fournissent pas de réponse.

La question ouverte était formulée de la façon suivante : "Pouvez-vous préciser ce qui vous paraît essentiel pour qu'une personne sourde puisse être bien adaptée dans son travail ?"

Il apparaît que l'adaptation au travail passe par des qualités personnelles : avoir le sens des responsabilités, avoir un esprit d'initiative, être compétent dans son travail, avoir confiance en soi.

L'intégration est un élément essentiel à l'adaptation professionnelle. L'intégration au sens de efforts mutuels - ouverture sur les autres est souvent citée dans les questionnaires. On relève aussi la notion de savoir vivre - trouver un bien être personnel - travailler dans une bonne ambiance.

La bonne adaptation dans la vie professionnelle passe obligatoirement par l'idée de bien-être ; pour certains une équipe réduite est nécessaire pour favoriser la communication.

La motivation est largement formulée. Elle est associée à la notion de volonté. A travers les réponses, se dégage très nettement l'idée de combattre son handicap ; ainsi nous relevons : "travailler plus que les autres", "l'audition n'est pas l'essentiel pour réussir", "formation générale excellente", "poursuivre ses études après le bac", "passer des diplômes", "niveau d'études élevé pour faire admettre son handicap".

Parallèlement quand le jeune adulte sourd a atteint le niveau de formation qu'il s'est fixé, on retrouve la même volonté dans la vie professionnelle : j'ai extrait les bribes de phrases suivantes : "affronter le monde du travail", "faire face à des situations difficiles", "évoluer dans sa carrière".

Ainsi la volonté, l'enthousiasme, l'ambition d'évoluer au sein de son entreprise se dégagent très nettement. Ces jeunes adultes extériorisent à travers leurs réponses une grande motivation à s'insérer dans la vie professionnelle en combattant les difficultés liées à la surdité.

Autre facteur favorisant l'adaptation professionnelle : la communication avec les entendants. De façon générale, les anciens élèves nous précisent qu'un enseignement adapté a été indispensable pour obtenir le bac et leur donner plus d'assurance pour devenir combattifs.

Les contacts établis avec les entendants leur ont permis d'acquérir une aisance dans leur communication qui a largement favorisé leur insertion professionnelle. Citons quelques expressions relevées dans les questionnaires : "oublier son handicap", "montrer qu'une personne sourde est une personne normale", "c'est primordial de vivre avec les entendants".

Quelques questionnaires ont attiré notre attention sur la nécessité d'une adaptation à la vie professionnelle.

2 réponses font apparaître la nécessité d'être reconnu travailleur handicapé ce qui semble en contradiction avec les réponses obtenues dans les rubriques :

- intégration,
- motivation,
- communication.

Une ancienne élève dit avoir besoin de la notification de travailleur handicapé pour bénéficier d'une formation correspondant à ses capacités incluant la surdité. Pour elle la poursuite d'études après le baccalauréat supposait un effectif réduit, la prise en compte de la surdité, l'attention à la lecture labiale.

Un autre élève a connu 2 entreprises différentes et souligne que l'entreprise qui adapte des moyens pour les personnes handicapées lui paraît un fait essentiel pour une bonne adaptation dans la vie professionnelle.

Nous constatons que l'insertion professionnelle n'est pas toujours aisée et qu'elle nécessite certaines précautions. C'est pourquoi tous les types de réponses qui renvoient à des profils différents sont à prendre en compte.

Autre point essentiel dans l'adaptation professionnelle : la maîtrise de la langue dans son aspect compréhension et utilisation.

Nous avons relevé les formulations suivantes : "parler beaucoup avec les entendants", "maîtrise de la langue orale", "enrichir son vocabulaire", "bonne compréhension".

La synthèse des réponses obtenues dans cette rubrique rejoint les réponses déjà citées dans la rubrique communication, à savoir que les facilités à communiquer avec les entendants sont déterminantes pour une meilleure insertion au niveau des études ou formation post-bac d'autant plus que la poursuite d'études se fait dans des conditions ordinaires. Il ressort que la préparation d'un bac aménagé dans un lycée ordinaire facilitant les relations avec les entendants concourt à une bonne préparation à l'intégration générale future.

Dernier point abordé et qui figure spontanément dans 20 % des questionnaires : l'usage du téléphone.

Les jeunes expriment leur crainte de faute professionnelle en raison des difficultés à comprendre au téléphone ou les difficultés relationnelles qui peuvent subvenir quand ils sont dans l'impossibilité d'utiliser le téléphone et que de ce fait ils n'assurent pas les gardes (pour les techniciens de laboratoire par exemple).

Le problème peut se poser au moment de l'embauche car les jeunes assistent à un refus quand l'utilisation du téléphone ne peut être envisagée.

Pour d'autres, un aménagement avec une amplification au niveau de la réception téléphonique a pu être mise en place.

Cette rubrique permet de prendre conscience que les autres moyens de communication tels que le minitel ou la télécopie ne peuvent dans toutes les situations remplacer l'usage du téléphone et que l'emploi obligatoire du téléphone pénalise les personnes sourdes ou malentendantes.

CONCLUSION

Au cours de cette étude, nous avons présenté le dispositif mis en place à Nevers pour préparer les élèves sourds au baccalauréat S spécialité "Sciences de la Vie et de la Terre", nous avons mis à jour les différentes filières post-baccalauréat et nous avons analysé les conditions d'insertion des jeunes dans le monde du travail.

Nous avons pu observer que l'éventail des possibilités d'études à l'issue du second cycle du secondaire est vaste et que de plus en plus d'élèves entreprennent des études longues notamment depuis 1990, date à laquelle des moyens spécifiques ont été mis en place pour les étudiants sourds.

L'intégration de ces jeunes à l'université ou dans différentes écoles leur est rendue plus facile si l'habitude à communiquer avec les entendants est bien établie et s'ils sont suffisamment autonomes. L'accueil à l'internat du lycée, nécessaire en raison de l'éloignement du domicile, concourt largement à rendre les adolescents plus indépendants et responsables et favorise pour une large part, leur adaptation future.

Leur goût à pratiquer le sport au sein de l'association sportive est un facteur de socialisation indéniable.

Au-delà de l'étude de l'allemand en seconde langue vivante facultative et présentée en option au baccalauréat, il existe tout un contexte d'échange à l'étranger mêlant élèves sourds et entendants. Ces voyages ont conduit depuis 20 ans des promotions d'élèves en Allemagne, en Autriche, en République Tchèque. Des échanges sont organisés avec des lycées de Munich, Leipzig, Prague accueillant des élèves sourds qui bénéficient d'une pédagogie identique. Les élèves du lycée Jules Renard reçoivent les élèves des lycées étrangers et des liens étroits se tissent. C'est donc une intégration très élargie qui leur est proposée et tous ces déplacements supposent respect des autres, savoir-vivre, responsabilisation, autonomisation.

A la lumière des parcours effectués par la population étudiée, il s'avère que la réussite des élèves sourds est dorénavant tout à fait comparable à celle des élèves entendants. Ceci ne veut pas dire que tout élève sourd se doit d'accéder à un niveau d'études supérieures, de même que les entendants ne peuvent pas tous prétendre à cet objectif. Néanmoins, un enseignement prenant en compte les difficultés spécifiques des sourds tout en suivant le programme officiel, conjugué à une intégration dans le monde des entendants favorise incontestablement l'adaptation des jeunes sourds à la société. Il s'avère que l'âge de

l'adolescence apparaît la période favorable pour que les élèves sourds prennent en main leur avenir scolaire, social et personnel. Dans la majorité des cas, le handicap de la surdit  induit bien naturellement dans le contexte familial une d pendance importante du jeune   sa famille, une attente un peu trop passive de l'enfant sourd vis   vis des structures scolaires et sociales. La s paration du milieu familial pour lui permettre d'entrer en second cycle du secondaire va l'obliger in vitablement   s'assumer davantage tant sur le plan personnel que scolaire. L'ind pendance, l'autonomisation, la responsabilisation concourent   rendre les jeunes sourds plus volontaires, plus combattifs, plus pers v rants tout en favorisant une harmonie relationnelle avec les entendants. Cette r ussite des anciens  l ves de la population  tudi e doit retentir aupr s des enfants sourds plus jeunes en suscitant leurs capacit s   s'assumer pleinement et   s'int grer au monde entendant d s la p riode des premiers apprentissages.

La mission des personnels travaillant aupr s des enfants sourds n'est-elle pas de pr parer des jeunes adultes  panouis, autonomes, responsables et des citoyens   part enti re ?